

## PROGRAMMES 2008

Proposition de répartition disciplinaire des masses horaires au **cycle 2**.

### Obligations institutionnelles

FRANÇAIS : 10h  
 MATHÉMATIQUES : 5h  
 ÉDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE : 3h

### Autres disciplines

LVE : 1h30  
 HISTOIRE/GÉOGRAPHIE/SCIENCES/INSTRUCTION CIVIQUE et MORALE/HISTOIRE de L'ART : 4h30

**(Les 24 heures hebdomadaires seront réduites à 22 heures d'enseignement face aux élèves, déduction faite de 2 heures de récréation, à raison de 15' par demi-journée)**

DISCIPLINES		Horaires programmes 2008	Déduction pour les récréations	Temps d'enseignement	Répartitions en séances(*)
FRANÇAIS		10h	- 50'	9h10	11x50'
MATHÉMATIQUES		5h	- 25'	4h35	5x50' + 25'
E.P.S.		3h	- 15'	2h45	3x45' + 30'
LVE		1h30	- 10' (en réalité 7'30)	1h20	2x40'
DECOUVERTE du MONDE	TEMPS	4h30	- 20'  (en réalité 22'30)	1h30	2x45'
	ESPACE			1h15	45' + 30'
	VIVANT, MATIÈRE, OBJETS			30'	30'
	INSTRUCTION CIVIQUE et MORALE			1h15	45' + 30'
PRATIQUES ARTISTIQUES et HISTOIRE des ARTS					

**\* 2'30 de temps de récréation imputées au second bloc de disciplines est reporté sur l'enseignement des langues, quand il a lieu, soit une déduction de 10'.**

**\* La durée et le nombre de séances proposés ne sont qu'indicatifs, mais sont liés aux capacités d'attention des élèves.**